

EXTRAIT
DU
Registre des Arrêtés du Maire
DE LA COMMUNE DE VIAS

Arrêté n° : PM/2025- 165

Objet : Réglementation de la circulation « Inauguration du Pont Henri Fournier »

Date de publication :

M/09/2025

LE MAIRE,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1,

VU l'article L.411-1 du Code de la route,

VU l'organisation de l'inauguration du Pont Henri Fournier à Vias qui se déroulera le vendredi 12 septembre 2025 de 10h30 à 13h00,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des usagers durant la durée de l'inauguration en réglementant la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation de tous les véhicules est interdite entre le N°12 Chemin de Coussergues et le Pont Henri Fournier le vendredi 12 septembre 2025 de 10h30 à 13h00.

Une déviation est installée par l'Avenue de Bessan. Les agents de Police Municipale seront en charge de réguler la circulation pendant la durée de l'évènement.

Des panneaux de signalisation routière conformes à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière seront installés afin de matérialiser ces dispositions.

ARTICLE 2 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de MARSEILLAN, le Chef de la Police Municipale de VIAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à VIAS le 4 septembre 2025

Maître Jordan DARTIER
Maire de VIAS

